

ÉVALUATION DU DÉCRET SUR LES MUSÉES

Calendrier et thématique des ateliers collaboratifs **Ateliers de diagnostic, de solutions et de validation**

Le Policy Lab de l'Université Libre de Bruxelles, un laboratoire de recherche-action en politiques publiques, s'est vu confié la mission d'évaluation du Décret sur les musées en 2019 par l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour ce faire, nous mobilisons l'expérience que les membres du secteur muséal ont du décret, qu'ils soient reconnus ou non reconnus. Après une première étape de travail exploratoire qui a permis de dégager quatre thématiques centrales dans la mise en œuvre du décret, nous vous invitons donc à participer à un ou plusieurs ateliers collaboratifs pour approfondir le diagnostic des freins et des opportunités de mise en œuvre du décret, les pistes de solutions et la validation des résultats. Chaque atelier dure 3h et placera l'expérience des membres du secteur au cœur du processus.

Le calendrier et les thématiques centrales sont ci-dessous. N'hésitez pas à vous [inscrire via ce lien](#) avant le 31 janvier.

Pour toutes questions ou remarques, vous pouvez contacter Fanny Sbaraglia (fanny.sbaraglia@ulb.be).

Thématique	Date	Lieu
ATELIERS DE DIAGNOSTIC		
Ces ateliers ont pour objectif d'identifier les freins et les opportunités du décret sur des thématiques identifiées comme étant sujettes à discussion lors de la phase de travail exploratoire.		
Vision et objectifs du Décret Il s'agit de questionner la définition de « musée » au regard de celle de l'ICOM, d'identifier la missions portée par le décret ainsi que ses objectifs.	4 février 9h30-12h30	Charleroi UCharleroi (à côté du BPS22) Bâtiment Maçonnerie (salle MAC.08 rez-de-chaussée) Boulevard Solvay 31 6000 Charleroi Plan et accès
Typologie d'opérateurs Il s'agit de questionner les différentes catégories et, plus précisément, les logiques de mutualisation et de support sous-jacentes aux pôles muséaux et aux opérateurs d'appui.	4 février 13h30-16h30	
Critères et principes transversaux Certains critères ou principes du Décret sont peu définis (durabilité, nouvelles technologies, accessibilité, etc.). De plus, des obligations d'ouverture les premiers dimanches du mois ou pour les groupes scolaires semblent également peu adéquates pour tous les opérateurs. Il s'agit d'identifier les freins et les opportunités pour les mettre en œuvre plus concrètement.	5 février 9h30-12h30	Bruxelles USquare (à 50m de la gare d'Etterbeek) Bâtiment A (salle Co-Working rez-de-chaussée) Boulevard Général Jacques 210 1050 Ixelles Plan et accès
Outils de gestion et d'organisation Il s'agit de questionner différents outils de mise en œuvre (comme le dossier de reconnaissance), de suivi et d'évaluation du Décret.	5 février 13h30-16h30	

ATELIERS DE SOLUTIONS

Ces ateliers partiront des éléments de diagnostic identifiés lors de la première série d'ateliers pour développer des pistes de solutions concrètes.

<p>Vision et objectifs du Décret Il s'agit de questionner la définition de « musée » au regard de celle de l'ICOM, d'identifier la missions portée par le décret ainsi que ses objectifs.</p>	<p>11 février 9h30-12h30</p>	<p>Namur Société archéologique de Namur LASAN Rue de Fer 35 5000 Namur</p>
<p>Typologie d'opérateurs Il s'agit de questionner les différentes catégories et, plus précisément, les logiques de mutualisation et de support sous-jacentes aux pôles muséaux et aux opérateurs d'appui.</p>	<p>11 février 13h30-16h30</p>	
<p>Critères et principes transversaux Certains critères ou principes du Décret sont peu définis (durabilité, nouvelles technologies, accessibilité, etc.). De plus, des obligations d'ouverture les premiers dimanches du mois ou pour les groupes scolaires semblent également peu adéquates pour tous les opérateurs. Il s'agit d'identifier les freins et les opportunités pour les mettre en œuvre plus concrètement.</p>	<p>12 février 9h30-12h30</p>	<p>Liège A confirmer</p>
<p>Outils de gestion et d'organisation Il s'agit de questionner différents outils de mise en œuvre (comme le dossier de reconnaissance), de suivi et d'évaluation du Décret.</p>	<p>12 février 13h30-16h30</p>	

ATELIERS DE DISCUSSION DES RESULTATS

Ces ateliers reposeront sur la présentation des résultats afin de les affiner et de les valider par les différent.e.s participant.e.s. Ces deux ateliers seront similaires et présenteront le même contenu.

<p>Atelier 1</p>	<p>11 mars 9h30-12h30</p>	<p>Bruxelles USquare (à 50m de la gare d'Etterbeek)</p>
<p>Atelier 2</p>	<p>12 mars 9h30-12h30</p>	<p>Bâtiment A (salle Co-Working rez-de-chaussée) Boulevard Général Jacques 210 1050 Ixelles Plan et accès</p>